



Annulation de l'achat d'une voiture d'occasion

Par **KathrynS**, le **27/12/2008** à **11:11**

Bonjour,

J'ai acheté une voiture d'occasion il y a 8 jours à un professionnel. Elle est garantie 3 mois moteur/boîte de vitesse.

Deux jours plus tard, le voyant "autodiagnostic moteur" s'est allumé. Mon mari a été obligé de la reconduire le lendemain, et le voyant s'est encore allumé. Nous avons donc arrêté complètement de conduire la voiture et nous avons contacter le vendeur qui nous a demandé de lui amener la voiture le lendemain. Une fois sur place, il n'y avait personne. Nous avons contacter le vendeur qui nous a dit avoir été obligé de partir et nous a demandé de ramener la voiture aujourd'hui. Aujourd'hui de nouveau il n'y avait personne et impossible de contacter le vendeur sur son portable.

Pouvons-nous faire annuler cet achat ?

Merci d'avance pour votre aide !